



Déclarations et Discours

N^o 79/22

RÉVISION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

Déclaration de l'honorable Flora MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale (Ottawa, 30 octobre 1979)

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire combien je suis heureuse de venir devant ce comité pour la première fois en qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Depuis ma nomination, j'ai eu l'occasion de discuter avec un certain nombre d'entre vous de questions relatives aux affaires internationales. En outre, sur mes instructions, des fonctionnaires de mon ministère se sont mis à la disposition de vos comités électoraux respectifs pour renseigner les intéressés sur des points que vous jugiez importants, pratique que j'ai l'intention de poursuivre.

Avant de procéder à l'examen du budget supplémentaire qui fait l'objet de la réunion de ce matin, je crois devoir vous entretenir brièvement de ma façon d'aborder la politique étrangère et de la révision de la politique actuelle.

Un des points signalés à mon chef par des députés conservateurs qui ont siégé au sein de ce comité lors du dernier Parlement, est que, pendant très longtemps, l'élaboration de la politique étrangère a été laissée aux fonctionnaires, aux diplomates et aux comités du Cabinet. Depuis le 4 juin, le gouvernement a notamment cherché à augmenter l'intérêt du public à l'égard de la politique étrangère et de la politique en matière d'aide. Si le gouvernement du Canada doit maintenir et même augmenter ses engagements dans ces domaines, il doit pouvoir compter sur le soutien actif de la population canadienne. J'estime, en outre, sincèrement qu'un public bien informé appuiera la mise en oeuvre de politiques à la fois humaines et éclairées, tant au pays qu'à l'étranger.

La politique étrangère ne doit pas être la chasse gardée de quelques privilégiés du gouvernement ou de l'extérieur. Je crois qu'il est même temps de procéder à une révision détaillée de la politique étrangère.

La dernière révision, menée il y a dix ans, est maintenant largement dépassée par les nombreux événements survenus depuis.

De nouvelles zones d'instabilité sont apparues alors que d'autres se perpétuent. L'interdépendance économique s'est accrue alors que s'accroissent les écarts entre différents groupes de pays au sein du monde en développement. D'autre part, on constate, dans le monde entier, un essor incroyable de la production et des ventes d'armes classiques, toujours plus perfectionnées. De plus en plus de pays s'efforcent d'améliorer leur position sur l'échiquier mondial, se livrant à diverses manoeuvres politiques, économiques et militaires, à l'abri de la puissance nucléaire des États-Unis

ou de l'Union soviétique.

Il est manifestement temps de prendre du recul, de voir ce qu'une telle situation signifie dans les faits pour le Canada et de tracer notre voie pour l'avenir. Voilà pourquoi nous entreprenons de réviser notre politique étrangère à ce moment-ci. Il ne s'agit pas d'un luxe mais d'une tâche essentielle.

**Nature de la
révision de
notre politique
étrangère**

Lors de ma première journée passée à l'édifice Pearson, en juin dernier, on m'a présenté un épais cahier d'information contenant environ 115 documents qui couvraient tous les domaines imaginables — politique, économie, sécurité, environnement, institutions — et qui soulevaient des questions ou portaient sur des problèmes touchant la position du Canada dans presque toutes les régions du monde. (Notons qu'en dépit de leur abondance, ils étaient loin d'épuiser le sujet.) Ce cahier confirmait ce que je savais déjà de façon générale; il reflétait la complexité de la scène internationale, le caractère imprévisible des événements et faisait ressortir à mes yeux la nécessité d'affirmer, de modifier ou de renforcer les positions canadiennes.

C'est dans ce contexte que j'en suis venue à la conclusion que la révision de notre politique étrangère devait commencer par la préparation d'un document dans lequel le Ministère des Affaires extérieures tenterait de donner aux Canadiens une vue réaliste du monde dans lequel nous vivons, de leur révéler la réalité politique, de souligner les changements survenus depuis dix ans et d'en déterminer les conséquences pour le Canada.

Ce document, maintenant est presque terminé; il évoque les forces dont le monde est le jeu, les motivations politiques, les variations des rapports de puissance et l'évolution des conditions économiques. Il soulève tout un ensemble de problèmes qui, me semble-t-il, doivent nous concerner tous. Son ton, parfois aussi provoquant que celui de certains des discours que j'ai prononcés récemment, ne devrait pas porter à en préjuger: ce document est destiné à stimuler la discussion.

Dans le même esprit et dans le cadre de cette révision de la politique étrangère du Canada, on élabore actuellement un deuxième document qui, publié en même temps que le premier, ne traitera pas, quant à lui, de la place du Canada dans un monde en évolution, mais de l'aide.

Le gouvernement a l'intention de confier bientôt ces documents, et peut-être d'autres encore, à un comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat. Je compte, pour ma part, faire participer ce comité aux préparatifs du Canada en vue de la réunion de révision de Madrid concernant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe prévue pour l'automne 1980.

Par cette initiative, le gouvernement entend poursuivre un double objectif: 1) aider à revitaliser le rôle du Parlement en regard de l'examen de la politique étrangère du Canada; 2) susciter dans l'ensemble du pays une discussion des questions de politique étrangère qui se posent aujourd'hui en donnant au plus grand nombre possible de personnes, la meilleure occasion de se faire entendre.

Je ne peux trop insister sur l'importance que j'attache aux apports des parlementaires et du public dans le cadre de la revue de notre politique étrangère. Je puis toutefois vous assurer que le gouvernement ne peut pas renoncer à ses responsabilités entre-temps et qu'il n'a pas l'intention de le faire. Le gouvernement devrait manifestement prendre des décisions dans des domaines précis.

Je compte vivement prendre connaissance de l'enquête qui sera faite par les parlementaires des deux chambres et, plus particulièrement, de leur rapport qui comprendra sans doute une évaluation des questions qui se posent à nous au seuil des années quatre-vingts et certains conseils sur la façon de les aborder. J'espère que le comité pourra déposer son rapport d'ici le début juin 1980.

La contribution des parlementaires et du public à la revue de la politique étrangère est une étape importante, voire vitale. Elle fournira le canevas à partir duquel le gouvernement du Canada pourra mener sa politique étrangère dans les années quatre-vingts.